

Secrétariat scolarité

Falaise, le 17/04/2023

Affaire suivie par :

**Valérie LEMERCIER**

Secrétaire scolarité

Tél. 02 31 41 67 00

Mél. [ce.0140052f@ac-normandie.fr](mailto:ce.0140052f@ac-normandie.fr)

LPO Guillaume le Conquérant

3 rue Louis Liard

BP 99

14700 Falaise

**LÉNAÏG ROUILLÉ  
PROVISEURE ADJOINTE**

Aux représentants légaux de 3<sup>e</sup>, candidats aux enseignements optionnels ARTS-danse ou EPS

Objet : **rentrée 2023 : enseignements optionnels ARTS-danse et EPS – 2<sup>nd</sup>e GT**

Madame, Monsieur,

Ce courrier a pour objectif de préciser la procédure à suivre si votre enfant souhaite candidater aux **enseignements optionnels ARTS-danse ou EPS** au LPO Guillaume Le Conquérant à la rentrée.

**La finalité des enseignements optionnels :**

Choisir ces enseignements, c'est permettre à son enfant de compléter et d'enrichir son parcours scolaire en développant des compétences qui pourront être valorisées dans le cadre de la **construction de son projet personnel d'orientation**.

- L'enseignement optionnel EPS constitue une formation d'appui à l'enseignement commun d'EPS ; il s'adresse aux élèves souhaitant notamment renforcer leur potentiel physique. **Celui-ci est suivi uniquement sur l'année de 2<sup>nd</sup>e GT. L'enseignement de spécialité « Education Physique, Pratiques et Culture Sportives (EPPCS) » est un prolongement possible après le 2<sup>nd</sup>e GT en voie générale.**
- L'enseignement optionnel ARTS-danse allie théorie et pratique : il a le double objectif de former l'élève à la danse et à la chorégraphie tout en l'aidant à construire un esprit ouvert et critique. **L'élève s'engage pour les 3 années du lycée en voie générale ou technologique.**

Les **trois heures** d'enseignement optionnel s'ajoutent aux heures obligatoires des enseignements communs sur l'année de 2<sup>nd</sup>e GT.

**Les modalités de candidature :**

Ces enseignements optionnels ne correspondant pas à une 2<sup>de</sup> GT dite à « recrutement particulier », elles ne font pas l'objet d'un traitement spécifique dans Affelnet-Lycée (comme la 2<sup>de</sup> GT européenne). Toutefois, une demande d'affectation à Falaise doit faire l'objet d'une **demande de dérogation (code 7)** assortie d'un **argumentaire écrit** de la famille transmis au Directeur académique par le collège.

La demande de candidature doit en outre faire l'objet d'un « **Dossier de recrutement** » à **adresser directement au lycée** : ce dossier est constitué d'une lettre de motivation, des bulletins scolaires des deux premiers trimestres (ou premier semestre) de l'année de 3<sup>e</sup>, de l'avis du professeur d'EPS et de celui de l'équipe pédagogique de la classe.

Le dossier de recrutement est à **retirer auprès du secrétariat de votre collège** qui le renverra au lycée de Falaise **au plus tard le mercredi 17 mai 2023**. Une commission interne au lycée procédera à l'étude puis au classement des candidatures.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Provisoire adjointe,  
**LENAÏG ROUILLÉ**